https://affairesjuridiques.aphp.fr/textes/note-dinformation-n-dgos-rh2-2018-169-du-10-juillet-2018-accompagnant-le-decret-n-2018-596-du-10-juillet-2018-relatif-a-letablissement-des-listes-nominatives-des-infirmiers-et-des-pedi/
Note d'information n° DGOS/RH2/2018/169 du 10 juillet 2018 accompagnant le décret n° 2018-596 du 10 juillet 2018 relatif à l'établissement des listes nominatives des infirmiers et des pédicures-podologues salariés en vue de leur inscription au tableau de l'ordre et modifiant le décret n° 2016-746 du 2 juin 2016 relatif à l'établissement des listes nominatives des masseurs-kinésithérapeutes salariés en vue de leur inscription au tableau de l’Ordre
10/07/2018
Cette note d’information précise les conditions de la transmission, par les établissements publics et privés, des listes nominatives des infirmiers et des pédicures podologues salariés, en vue de leur inscription au tableau de leur ordre.
Sont annexés à la note des modèles de fichier contenant les données d’identification des professionnels.